Le Messager d'Allah (qu’Allah le couvre d’éloges et le préserve), qui est le véridique et reconnu comme tel, nous a relaté : "La conception de l'un d’entre vous, dans le ventre de sa mère, prend quarante jours et quarante nuits

Abdoullâh ibn Masʿoûd (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (qu’Allah le couvre d’éloges et le préserve), qui est le véridique et reconnu comme tel, nous a relaté : "La conception de l'un d’entre vous, dans le ventre de sa mère, prend quarante jours et quarante nuits ; ensuite il prend la forme d'une adhérence pour une même période ; puis, celle d’un morceau de chair pour une même période. Un Ange lui est alors envoyé qui reçoit l’ordre d’écrire quatre décisions : sa subsistance, son terme de vie, son œuvre et s'il sera malheureux ou bienheureux. Ensuite, il lui insuffle l'âme. L’un d'entre vous accomplit certes les œuvres des gens du Paradis jusqu'à ce qu’il ne reste plus entre lui et le Paradis qu’une coudée ; c’est alors que l'Écriture le précède, il accomplit une œuvre des gens de l’Enfer, et il y entre ! Et l'un d'entre vous accomplit les œuvres des gens de l’Enfer jusqu'à ce qu’il ne reste plus entre lui et l’Enfer qu’une coudée ; c’est alors que l'Écriture le précède, il accomplit une œuvre des gens du Paradis, et il y entre ! »

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Ibn Maso'ûd a dit : "Le Messager d'Allah (qu’Allah le couvre d’éloges et le préserve), qui est le véridique" dans sa parole, "et reconnu comme tel" étant donné qu'Allah, Exalté soit-Il, l'a déclaré véridique, a dit : "La conception de l'un d’entre vous" à savoir que lorsque l'homme a un rapport avec son épouse, son sperme disséminé se rassemble dans l'utérus de celle-ci, durant quarante jours, sous la forme d'une goutte, ensuite, cela devient une adhérence, c'est-à-dire : du sang épais et solide, durant une seconde quarantaine ; puis, cela devient un morceau, c'est-à-dire : un morceau de chair de la taille de quelque chose mâchée, et ceci durant la troisième quarantaine ; ensuite, Allah lui envoie l'Ange qui lui insuffle l'âme après la fin de la troisième quarantaine. On ordonne alors à l'Ange d'écrire quatre affaires qui sont : sa subsistance, qui correspond à la somme de bienfaits que la personne obtiendra dans sa vie, son terme, qui est la durée de sa vie en ce bas monde, son œuvre, quelle est-elle ? Et s'il sera malheureux ou bienheureux. Puis, le Prophète (qu’Allah le couvre d’éloges et le préserve) a appuyé sur le fait qu'il se peut qu'une personne accomplisse les œuvres des gens du Paradis et que ses actions soient vertueuses, c'est-à-dire : ce qu'il en apparaît aux gens, et qu'il perdure ainsi au point qu'il n'y ait plus, entre lui et le Paradis, que l'espace d'une coudée, c'est-à-dire : que ce qu'il reste entre lui et le fait d'y parvenir ne soit plus que l'équivalent d'une très petite distance séparant une personne d'un point donné sur terre.

Puis, le Livre prend le dessus sur lui, ainsi que ce qui a été décrété à son sujet, il accomplit alors une œuvre des gens de l'Enfer, achève sa vie sur celle-ci et entre en Enfer. En effet, la condition d'acceptation de son œuvre est qu'il s'y tienne fermement et n'en change pas. Tandis qu'il se peut qu'une autre personne accomplisse les œuvres des gens de l'Enfer au point d'être proche d'y entrer, comme s'il n'y avait plus, entre elle et l'Enfer, que la distance d'une coudée de terre, puis que le Livre prenne le dessus sur elle, ainsi que ce qui a été décrété à son sujet, et qu'elle accomplisse alors une œuvre des gens du Paradis et y entre.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/65037